

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex
Tél : 03 88 20 01 70 - Fax : 03 88 20 39 87
communication@mundolsheim.fr

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU le Code Général des Collectivités Locales

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

VU l'arrêté municipal permanent n° P 2006-2 du 1^{er} mars 2006 qui limite la vitesse de circulation à 20km/h du chemin rural faisant partie de la « Piste des Forts » reliant la rue du Fort Ducrot au parking du Parcours botanique pour sécuriser la cohabitation des véhicules motorisés avec les cyclistes et les piétons

CONSIDERANT qu'il convient de sécuriser au maximum l'utilisation par les usagers du chemin rural faisant partie de la « Piste des Forts » reliant la rue du Fort Ducrot au parking du Parcours botanique à Mundolsheim

a r r ê t e

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété comme suit :

CHEMIN RURAL RELIANT LA RUE DU FORT DUCROT AU PARKING DU PARCOURS BOTANIQUE

Réglementation 2.02.04

RUES ET PLACES INTERDITES A LA CIRCULATION DE TOUS LES VEHICULES sauf les exploitants agricoles, les cyclistes et les véhicules autorisés par la commune de Mundolsheim.

Ajouter Réglementation 3.02.04

VOIES A VITESSE LIMITEE A 20KM/H

Article 2 : Les dispositions définies par le présent annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 3 : Les services de Gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Président de l'Eurométropole de Strasbourg, Service circulation
 - Monsieur le Capitaine de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
 - Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- archivée.

Fait à Mundolsheim, le 17 avril 2018

Signé : Béatrice BULOU, Maire de Mundolsheim

Pour ampliation,
Béatrice BULOU,



Maire de Mundolsheim